



Date de Révision: 8/9/2018

Rust-Oleum Rust-Oleum multi composant fiche d'information d'un produit

236876 CPS 4-GL 9600BriteCastHD-Kit-SLtGry est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:

236873 CPS 4-GL 9600BRITECASTHD-A-NAT SLTGRY

236864 CPS 4-GL 9600BRITECASTHD-B

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

Informations sur le transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - FRENCH</u>
UN Number:	3066	3066	Forbidden for air shipment	3066
Nom UN:	Produits de peinture et connexes	Produits de peinture et connexes	S.O.	Produits de peinture et connexes
Classe de danger :	8	8	S.O.	8
Groupe d'emballage:	II	II	S.O.	II
Quantité Limitée:	Non	Non	Forbidden	Non
Fin	Bon annexe B du code tarifaire harmonisé		3907.30.0000	

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	CPS 4-GL 9600BRITECASTHD-A-NAT SLTGRY	Date de Révision:	8/8/2018
Product Identifier:	236873	Société/Entreprise:	2/15/2018
Caractérisation chimique:	Epoxy Floor Coating/ Epoxy Part A		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la
Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Attention

Dangers spécifiques

14% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence**SGH**

P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
------	---

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt. %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Résine Époxyde	25085-99-8	86	GHS07	H315-317-319-335

Éther Glycidyle Aliphatique	68609-97-2	11	GHS07	H315-317
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.4	Not Available	Not Available

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantités plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VÉRIFIÉ PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermés.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher la montée de la pression. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermés. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisés conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Entreposage : Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Résine Époxyde	25085-99-8	90.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éther Glycidyle Aliphatique	68609-97-2	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	État Physique:	Liquide
Odeur:	MODÉRÉE	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.144	pH:	N.A
Point de congélation, °C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Décomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	N.A - N.A
Plage du point d'ébullition:	200 - 537	Point d'éclair, °C:	94
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F).

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Extrêmement irritant pour les yeux et peut causer des dommages graves, y compris la cécité. La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié

comme un groupe 2B -"Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
25085-99-8	Résine Époxyde	>5000	>20000	>20
68609-97-2	Éther Glycidyle Aliphatique	17100 mg/kg Rat	>3987 mg/kg Rabbit	N.E.
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	3082	3082	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Environmentally Hazardous Substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)	Environmentally Hazardous Substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	9	9	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 2* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité: 1

Volatile Organic Compounds 0 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 8/8/2018

MOTIF DE LA RÉVISION: Revision Description Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
02 - Hazard Identification
08 - Exposure Controls/Personal Protection
15 - Regulatory Information
16 - Other Information
Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	CPS 4-GL 9600BRITECASTHD-B	Date de Révision:	8/8/2018
Product Identifier:	236864	Société/Entreprise:	1/11/2018
Caractérisation chimique:	Epoxy Floor Coating/ Activator Part B		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625		
Préparée par:	Service des affaires réglementaires		
Numéro de téléphone d'urgence:	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, par absorption cutanée, catégorie 4	H312	Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 2	H330	Mortel par inhalation.
Corrosion dermique, catégorie 1	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Allergène cutané, catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P361+P364	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P320	Un traitement spécifique est urgent (voir sur cette étiquette).
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P272

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence**SGH**

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Information On Ingredients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt. %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Polyoxypropylène Diamine	9046-10-0	44	GHS05	H314
1,2-Ethanediamine, N1-(2-aminoethyl)-	111-40-0	23	GHS05-GHS06	H302-311-314-317-330
Nonylphénol	84852-15-3	19	GHS05-GHS07-GHS08	H302-312-314-361
2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane	80-05-7	10.0	GHS05-GHS07	H317-318-332-335
GLYCERIN	56-81-5	0.6	GHS06	H330
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.2	GHS08	H304-372

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Si la personne a été exposée aux vapeurs, rincer les yeux à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation. Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commandement le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8. Neutraliser soigneusement le déversement avec du bicarbonate de sodium (NaHCO₃). Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventilé. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Entreposage : Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Polyoxypropylène Diamine	9046-10-0	45.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2-Ethanediamine, N1-(2-aminoethyl)-	111-40-0	25.0	1 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Nonylphénol	84852-15-3	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl) propane	80-05-7	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
GLYCERIN	56-81-5	1.0	N.E.	N.E.	15 mg/m ³	N.E.
Solvant Stoddard	8052-41-3	1.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables.

Équipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	Etat Physique:	Liquide
Odeur :	Comme l'Ammoniaque	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.002	pH:	Alcaline
Point de congélation, ° C:	Non déterminé	Viscosité:	Non déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non déterminé
Decomposition Temp., °C:	Non déterminé	Explosive Limits, vol%:	N.A - N.A
Plage du point d'ébullition:	35 - 537	Point d'éclair, °C:	94
Inflammabilité:	Ne supporte pas la combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Eviter le contact avec les métaux.

INCOMPATIBILITÉ: Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées. Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: La flamme produit l'irritation. La décomposition produit du chlorure d'hydrogène, le chlore et les gaz d'hydrogène.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux. La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Nocif si inhale. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut être nocive si ingérée. Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les effets de la surexposition peuvent inclure une irritation du nez, de la gorge et du tube digestif de même que des signes de troubles du système nerveux (par ex. maux de tête, somnolence, perte de coordination et fatigue). La surexposition prolongée ou répétée peut causer des lésions pulmonaires. 315 <undefined>

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
9046-10-0	Polyoxypropylène Diamine	2885 mg/kg Rat	2979 mg/kg Rabbit	25 mg/L
111-40-0	1,2-Ethanediamine, N1-(2-aminoethyl)-	1080 mg/kg Rat	672 mg/kg Rabbit	0.3 mg/l Rat
84852-15-3	Nonylphénol	1300 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	25 mg/L
80-05-7	2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane	3300 mg/kg Rat	3577 mg/kg Rabbit	2100 mg/L
56-81-5	GLYCERIN	12600 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	>.6 mg/L Rat

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts. 774 <undefined>

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) - EDENOR</u>
UN Number:	3066	3066	3066	3066
Nom UN::	Paint Related Products	Paint Related Products	Paint Related Products	Paint Related Products
Classe de danger :	8	8	8	8
Groupe d'emballage:	II	II	II	II
Quantité Limitée:	Non	Non	Cargo Aircraft Only	Non

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Acute Toxicity (any route of exposure), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique

Nonylphénol
2,2-Bis(4-hydroxy)phenyl)propane

N° CAS

84852-15-3
80-05-7

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique

Nonylphénol

N° CAS

84852-15-3

16. Autres informations**Evaluations HMIS**

Santé: 3* **Inflammabilité:** 1 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité** 1

Volatile Organic Compounds 2 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 8/8/2018

MOTIF DE LA RÉVISION: Revision Description Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
03 - Composition/Information on Ingredients
11 - Toxicological Information
15 - Regulatory Information
16 - Other Information
Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.